



Briefing sur le développement rural en Afrique Centrale
Une série de réunions sur des questions de développement ACP-UE
Briefing Régional n.1
Accès à la terre, acquisitions de terres et développement rural:
nouveaux enjeux, nouvelles opportunités
Hotel Mont Fébé, Yaoundé, Cameroun, 27-28 septembre 2010
<http://www.acpbriefings-fr.net/>

**« Les interactions du secteur privé avec les communautés locales:
le cas des biocarburants »**

Meghan Sapp, Directeur Exécutif de HG Consulting.eu BVBA, Espagne

Résumé exécutif

La dernière chose que souhaite tout agriculteur, c'est que ses terres soient détruites : sans terres, pas d'agriculture ; et sans agriculture, sa famille ne peut survivre.

Il en va de même pour l'agriculture à grande échelle. Les facteurs essentiels pour les investissements agricoles sont la localisation, la qualité de la terre, le rendement, la technologie et l'infrastructure, ainsi que des éléments de base tels qu'une bonne gestion et une viabilité économique. Tout investisseur veut absolument éviter l'échec d'un projet engendrant la perte de millions de dollars et de nombreuses années d'efforts.

Mais les investissements à grande échelle, quel que soit leur type ou le pays, s'avèrent compliqués. Voilà pourquoi des systèmes doivent être mis en place afin de soutenir les investissements dans toutes les industries durables au niveau économique, social et environnemental. Pour parvenir à ces systèmes, le secteur privé doit travailler en étroite collaboration avec tous les niveaux de gouvernement, ainsi qu'avec les communautés au sein desquelles le projet sera développé. Qu'il s'agisse d'une exploitation agricole, d'une infrastructure de biocarburants ou d'une mine, le principe est le même.

L'une des nombreuses difficultés réside dans l'absence d'harmonisation des politiques nationales, voire de leur mise en œuvre. La presse a accusé les entreprises de biocarburants de « s'approprier les terres » via des accords inéquitables avec des autorités traditionnelles ou via la signature de baux à long terme avec les gouvernements nationaux pour des parcelles énormes, entraînant ainsi le déplacement de populations entières sans la moindre compensation. C'est faux. Mais si les gouvernements renforçaient leurs systèmes, les investissements seraient réglementés et ces cas de figure seraient évités.

Bien entendu, il appartient aux entreprises de mettre en place des systèmes internes afin de garantir que le développement des projets et leur exécution soient durables. Les banques et les investisseurs réclament fréquemment des accords fonciers à long terme afin de réduire les risques. C'est logique. Mais les banques et les investisseurs ne se soucient souvent pas des termes de ces accords. Ils veulent juste que ces accords soient conclus. Résultat, ce sont les développeurs de projets qui doivent négocier des accords équitables avec le gouvernement et les communautés. Si ces derniers ne sont pas satisfaits de l'accord, le projet n'aboutira pas et instaurera à moyen terme une atmosphère de méfiance et de malentendus, mettant à mal le succès du projet.

Les gouvernements nationaux doivent développer des politiques fortes de soutien à l'investissement durable et assurer ensuite leur mise en œuvre. Avant tout, les gouvernements doivent promulguer des législations claires en matière de droits de propriété terrienne et en assurer l'exécution. Les investisseurs

doivent clairement savoir comment accéder aux terres et les systèmes doivent être établis dans le but de soutenir un transfert des droits de propriété propice à l'investissement sans pour autant nuire aux communautés. Un gouvernement peut certes choisir le système de propriété terrienne le plus adapté à son pays, mais il est évident que les systèmes « communautaires » ne sont pas propices à un investissement agricole à long terme et à grande échelle et qu'ils n'assurent pas la sécurité alimentaire des populations.

Le parcellement est essentiel à l'agriculture, à l'industrie et aux communautés. Bien que long et cher, le processus de démarcation permet aux investisseurs de s'assurer que le lieu de développement du projet s'avère durable à long terme. La démarcation des zones doit être régulièrement actualisée. Elle doit par ailleurs être acceptée par tous les niveaux de gouvernement et par le secteur privé cherchant à développer des projets. Des procédures doivent assurer la collaboration des autorités nationales, régionales et locales afin de garantir le fonctionnement sans entraves des systèmes. Or, c'est bien cela qui attire les véritables investisseurs et non pas la possibilité d'accords conclus dans l'ombre.

Les législations environnementales doivent s'aligner sur ces plans de démarcation. Des orientations claires doivent déterminer le contenu de l'évaluation de l'impact environnemental. De plus, les experts des agences environnementales doivent coopérer avec le secteur privé pour garantir la mise en place de mesures d'atténuation et pour s'assurer que les permis ne soient approuvés que s'ils satisfont l'ensemble des parties.

Des normes volontaires sur les chaînes d'approvisionnement sont un facteur important de création d'un consensus global sur les politiques et d'implication d'acteurs divers. Toutefois, il convient que le gouvernement soit également impliqué afin de garantir le développement et la mise en œuvre de politiques foncières adaptées et durables. Ces normes comprennent souvent des orientations utiles pour le secteur privé dans ses relations avec les communautés. Ces dernières ne doivent pas être laissées de côté : leur mécontentement attirerait l'attention des médias et des ONG opposées à la croissance, ce qui renverrait une image négative de l'ensemble du secteur privé.